

PAROISSE SAINT NAZAIRE

ANNONCES DU 05 AU 11 OCTOBRE 2020

SANARY-SUR-MER

Horaires des messes :

- LUNDI 05/10 **Sainte Faustine**
19h – **Messe et vénération de la relique de Ste Faustine** à l'église Saint Nazaire
- MARDI 06/10 8h30 – **Messe** à l'église Saint Nazaire – possibilité de confession après la messe
17h30-18h45 – **Aumônerie des 6^{ème} et 5^{ème}**, au Centre Saint Vincent
- MERCREDI 07/10 **Notre Dame du Rosaire**
8h – **Laudes** suivies à 8h30 de la **Messe et du mot du curé** à l'église Saint Nazaire
Permanence de 9h30 à 12h par le Père José à l'église Saint Nazaire
- JEUDI 08/10 19h – **Messe** au Sanctuaire de la Miséricorde
- VENDREDI 09/10 8h30 – **Messe** au Sanctuaire de la Miséricorde – Permanence de 9h30 à 12h par le Père Mario à l'Espace Consolation (8, rue du moulin, à côté du Sanctuaire)
15h – **Heure de la Miséricorde suivie de la Messe** au Sanctuaire de la Miséricorde
17h30 – **Aumônerie**, au Centre Saint Vincent
- SAMEDI 10/10 Journée nationale de mobilisation contre le projet de loi bioéthique dans plusieurs villes de France – Nous confions à la protection de notre dame de grâce et de Saint Joseph notre paroisse et le projet de loi

Pas de Messe le matin en raison de la Journée paroissiale –
Informations au verso

***DIMANCHE 11 OCTOBRE – 10H30 –**
- MESSE DES PREMIÈRES
COMMUNIONS DES ENFANTS DE
L'ÉCOLE ST JEAN –

*Prions pour que cette première communion apporte
à chacun de ces enfants grâces et fruits.*



**Jour du
Seigneur**

SAMEDI 10/10

**19h – Messe anticipée (décalée en
raison de la journée paroissiale)**
à l'église Saint Nazaire

DIMANCHE 11/10

9h
10h30*
18h

Messe
À l'église Saint Nazaire

MOIS D'OCTOBRE MOIS DE MARIE

Venez vous inscrire auprès de Henri NAVARRE au 06.28.06.54.54 ou à la sacristie de l'église, pour guider le chapelet médité tous les jours du mois d'octobre, du dimanche au vendredi à 18 heures au Sanctuaire de la Miséricorde, et les samedis à 8h30 à Notre-Dame de Pitié.

JOURNÉE PAROISSIALE - 10/10

8h30 - Départ de Sanary (CCAS)
vers Notre-Dame de Grâce

(co-voiturage ou bus possible - **masque obligatoire**)

Inscription au bus : 12 €

Possibilité de se garer à l'École Saint Jean (vers 8h)

10h15 - 11h15 - Parcours guidé des Saints et de Notre Dame

11h30 - Messe au Sanctuaire de

Notre-Dame de Grâce

12h30 - Pique-nique tiré du sac

13h30 - marche jusqu'à Bessillon
(possibilité d'être véhiculé)

FIN PRÉVUE À 17h30

Inscription encore possible à la Sacristie de l'église

Année Saint Jean Paul II

Lettre encyclique

Centesimus annus

Du souverain pontife Jean-Paul II – 1^{er} mai 1991

La démocratie et le respect des droits de l'homme

Après la chute du totalitarisme communiste et de nombreux autres régimes totalitaires et de « sécurité nationale », on assiste actuellement, non sans conflits, au succès de l'idéal démocratique dans le monde, allant de pair avec une grande attention et une vive sollicitude pour les droits de l'homme. Mais précisément pour aller dans ce sens, il est nécessaire que les peuples qui sont en train de réformer leurs institutions donnent à la démocratie un fondement authentique et solide grâce à la reconnaissance explicite de ces droits (96). Parmi les principaux, il faut rappeler le droit à la vie dont fait partie intégrante le droit de grandir dans le sein de sa mère après la conception ; puis le droit de vivre dans une famille unie et dans un climat moral favorable au développement de sa personnalité ; le droit d'épanouir son intelligence et sa liberté par la recherche et la connaissance de la vérité ; le droit de participer au travail de mise en valeur des biens de la terre et d'en tirer sa subsistance et celle de ses proches ; le droit de fonder librement une famille, d'accueillir et d'élever des enfants, en exerçant de manière responsable sa sexualité. En un sens, la source et la synthèse de ces droits, c'est la liberté religieuse, entendue comme le droit de vivre dans la vérité de sa foi et conformément à la dignité transcendante de sa personne. [47]

L'Eglise respecte *l'autonomie légitime de l'ordre démocratique* et elle n'a pas qualité pour exprimer une préférence de l'une ou l'autre solution institutionnelle ou constitutionnelle. La contribution qu'elle offre à ce titre est justement celle de sa conception de la dignité de la personne qui apparaît en toute plénitude dans le mystère du Verbe incarné